



Cercle de l'épée : projet de club

Le 21 janvier 2024

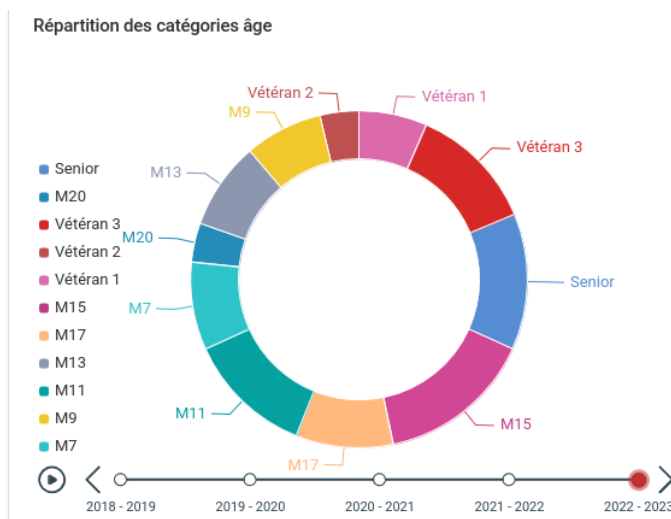
Sur proposition de Nicolas Appéré & Nicolas Poulain (co-présidents)

Le **Cercle de l'épée**, club d'escrime de Saint-Brieuc, c'est :

- Une structuration administrative pérenne qui s'appuie sur les collectivités locales partenaires (villes, conseil départemental des Côtes d'Armor)
- Deux maîtres d'armes intervenant pour un 90% ETP
- Une salle dédiée à la pratique et équipée pour les différentes sections du club
- Des locaux récents adaptés aux besoins associatifs du club : bureau, salle d'armes, armurerie, vestiaires
- Une offre de pratiques diversifiée et des sections adaptées (escrime éveil, escrime olympique, handisport, escrime et cancer du sein)
- Différents niveaux d'activité pour tous les âges
- Des interventions extérieures au club pour un rayonnement de la discipline sur le territoire (sport santé, handisport, écoles/collèges, centre de loisirs)
- L'organisation de temps conviviaux pour favoriser la vie de club
- L'implication des licenciés dans la vie du club
- De bons résultats sportifs, à l'échelle régionale et nationale
- Une communication interne et externe à l'échelle du territoire

En chiffres :

- Une association qui existe depuis 1904 !
- Une centaine d'adhérent.es de manière stable ces 10 dernières années
- 38% de pratiquantes en 2023, 40,4% en 2024



Projet de développement en cours

Emmené par un bureau relativement stable et représentatif des différentes sections du club, le conseil d'administration (CA) s'attache à développer le club dans les axes suivants :

- Objectif : ~~450~~ 130 licenciés
 - Recruter de nouveaux tireurs
 - Consolider l'offre existante d'escrime
 - Féminiser la pratique
 - Fidéliser les adhérents (taux de réinscription après la 1ere année)
 - S'appuyer sur les compétences de nos deux maîtres d'armes dans des emplois pérennes
 - Mise en place d'une offre étudiante
 - Développer de nouvelles offres (sport-santé, sport sur ordonnance...)
 - Renforcer notre visibilité sur le territoire (presse locale, web, RSN)

- Nos Maîtres d'armes : des emplois à temps plein à la base de nos pratiques
 - Deux maîtres d'armes pour un 90% ETP relevant de la Convention collective nationale du sport
 - Un montage administratif pérenne basé sur la mutualisation de l'emploi via un groupement d'employeur (GEE22) auquel adhèrent 5 clubs du département

- Un club dans un ville préfecture
 - Organiser davantage de compétitions avec un objectif de circuit régional
 - Collaborer avec les autres clubs du département, notamment ceux du GEE22 (prêt de matériel, accueil d'entraînements Interclub)
 - S'impliquer dans les instances locales de l'escrime et du sport (GEE22, Comité départemental 22, Comité régional d'escrime Bretagne, Comités départemental et régional handisport, Riposte Bretagne)

- Accompagner les tireurs dans leur pratique sportive et compétitive
 - Favoriser l'accompagnement par les maîtres d'armes en compétition
 - Mise en place d'une aide aux déplacements
 - Organiser des stages en club, en sus de ceux proposés par le comité régional
 - Mise en place d'une section "compétition" avec une préparation renforcée (physique, tactique, mentale)

- "Faire club"
 - Créer des temps conviviaux et festifs (fête de Noël, fête du club...)
 - Augmenter le nombre de rendez-vous conviviaux (séances parents-enfants, séances Découverte, Copains-Copines, découverte des autres armes, Escrime artistique...)
 - Réflexion sur un espace de convivialité à la salle d'arme
 - Favoriser les contacts entre les tireurs, les groupes et les sections
 - Amener les compétiteurs M15/M17 à la co-animation des cours des plus jeunes

- Un club inclusif
 - Section Riposte (escrime et cancer du sein)
 - Consolidation et développement de la section HandiSport en lien avec la FFH
 - Réalisation d'animations à l'attention des pratiquant.es handicapé.es (en relation avec le CDH22, l'APF)
 - Financer la formation continue des Maîtres d'armes

- L'escrime pour tous.tes : rendre l'escrime accessible sur son territoire
 - Réflexions sur les conditions d'accès au sport
 - Renforcer les liens avec le monde de l'éducation
 - Levée des freins culturels à la pratique sportive
 - Prise en compte des caractéristiques sociales du territoire sur les moyens de paiement et les tarifs
 - Projets spécifiques

- Des tireurs de plus en plus compétents
 - Accompagnement financier des tireurs vers les diplômes de l'escrime (animateur, éducateur, BPJEPS)
 - Accompagnement financier des tireurs vers les différents niveaux d'arbitrage

- Renforcer la pratique associative : décisions, participation & démocratie
 - Etoffer le nombre d'adhérents impliqués dans la vie du club, le Conseil d'Administration, le Bureau
 - Formaliser la gestion financière et la gestion des adhérents via des outils adaptés (informatisation)
 - Rendre l'information sur "la vie du club" accessible à tous.tes les adhérent.es (réseaux sociaux, mails, newsletter, affichage club)
 - Réfléchir à des référent.es au sein de la structure associative

- Inscription du club dans les politiques publiques
 - Mobilisation des financements publics (Collectivités territoriales, ANS-PSF, FDVA, DVT, Comité départemental d'escrime 22...)
 - Renforcement des liens avec le Comité départemental d'escrime 22 et le CREB (Comité Régional Escrime de Bretagne), le Comité départemental et régional handisport

- Un club soucieux de l'environnement
 - Bourse au matériel
 - Adaptation du chauffage de la salle
 - Ecocups et tri des déchets
 - Cartographie des adhérents

- 2024 : un club attentif "bienveillant"
 - Formation des bénévoles à la prévention des violences dans le sport
 - Sensibilisation des adhérents à la détection et au signalement des violences (RégloSport)
 - Réfléchir aux formes de pédagogie positive
 - Progression versus performance